

La Lettre

aux Partenaires



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises

Édito

La préservation de la biodiversité est une aspiration qui progresse chez nos concitoyens. Avec les lois issues du Grenelle de l'Environnement, le Parlement a voté des principes et outils nouveaux qui consacrent une volonté partagée d'agir pour enrayer la diminution des effectifs de nombreuses espèces.

La Charte du Parc a grandement anticipé sur un certain nombre d'enjeux soulignés par le Grenelle. Elle vise à faire du Parc un territoire exemplaire pour la préservation et la gestion actives des richesses naturelles.

Dans ces domaines, les Pyrénées Ariégeoises ne partent pas de rien, loin s'en faut ! Elles sont reconnues pour la richesse et la diversité de leur patrimoine naturel ; au-delà des très nombreux espaces et espèces naturels remarquables elles bénéficient aussi d'une très forte « naturalité » : moins d'1% de la surface du PNR est considéré comme « artificialisé ».

Avec l'Etat, les collectivités, les associations... et comme le prévoit la Charte, le Syndicat mixte du PNR se veut un acteur de premier plan pour la préservation et la valorisation de la biodiversité. Il promeut et aide à une gestion dynamique, au plus près et avec les acteurs du terrain, visant à faire de la richesse des patrimoines naturels un élément pris en compte dans chacun des projets. Il œuvre également à faire de la biodiversité un atout plus fort pour le cadre de vie et l'attractivité des Pyrénées Ariégeoises, et pour valoriser autant que possible leurs activités économiques et leurs productions.

Ce 11^{ème} numéro de notre « Lettre » vous donne quelques illustrations de l'action du Syndicat mixte.

Bonne lecture.

André ROUCH
Président du
Syndicat
mixte du PNR



Isard

Sommaire

■ Actualités

■ Le Parc acteur
de la biodiversité

■ Agissez avec le Parc

La Charte du PNR reconnue « agenda 21 »



Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Le Ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo vient de remettre la reconnaissance nationale « Agenda 21 local » au Syndicat mixte du PNR. Le Parc des Pyrénées Ariégeoises se voit ainsi distingué au titre de la stratégie nationale de développement durable.

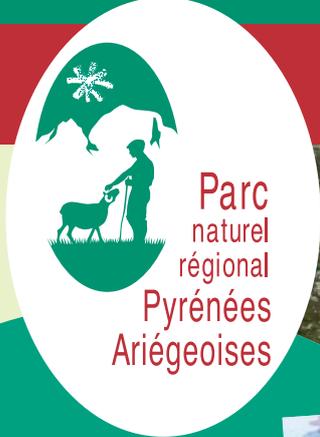
Cette reconnaissance met en lumière le contenu de

la Charte du Parc et la démarche participative, très ouverte, qui a caractérisé son élaboration. Elle met également en exergue la « gouvernance » du Syndicat mixte et le contenu du plan d'actions du Parc naturel régional.

Bientôt, le siège du PNR à Montels

Au cœur du PNR, à Montels, la ferme d'Icart est un point d'attrait incontournable de la RD 117. Elle est bien connue des automobilistes, ariégeois ou non, en transit sur le principal axe routier du PNR entre Foix et St Giron. Le Comité syndical du PNR a décidé d'y installer les futurs locaux du Syndicat mixte et d'en faire son siège administratif. Le dossier technique et financier est en cours de bouclage, afin d'aménager l'intérieur des locaux selon les besoins du Syndicat mixte : cloisonnement des bureaux, câblage, équipement mobilier...

Déménagement prévu à l'orée de l'hiver prochain...



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises

Cet été, « Flore d'Ariège, florilège »...

Le Syndicat mixte du PNR propose en 2010 une série d'animations sur la flore remarquable ou ordinaire du Parc. Plusieurs ont eu lieu ce printemps et en début d'été, en juillet à Génat pour découvrir « les plantes sauvages, leurs vertus et usages » et autour du refuge de Bassiès à l'occasion des Rendez-vous des cimes. En septembre, vous serez invités « à la découverte de la faune et de la flore du Mont Valier ». Au mois de juillet également vous pourrez découvrir la belle exposition « Flors », réalisée par le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées et le CPIE Bigorre-Pyrénées.

L'exposition Flors :

D'un laboratoire botanique aux grandes prairies d'Iris en passant par un cabinet de curiosité, cette exposition met en scène l'évolution des regards et des usages autour de six plantes des Pyrénées devenues emblématiques. Amateurs de savoirs, de poésie ou d'évasion, rendez-vous à la Ferme d'Icart, à Montels, les lundis, mercredis, vendredis jusqu'au 30 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.



Ordinaire ou prestigieuse, la biodiversité se définit comme la diversité des espèces (végétaux, animaux, micro-organismes) présentes dans un milieu. Dans les Pyrénées Ariégeoises elle est considérée comme remarquable, voire exceptionnelle : sa préservation et sa mise en valeur sont deux des objectifs de la Charte du Parc. A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, découvrez quelques unes des actions menées par le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires.

■ Les zones humides inventoriées



Terrains inondés ou gorgés d'eau une partie de l'année, exploitées ou non, les zones humides jouent de nombreux rôles, dont l'épuration des eaux, l'écrêtement des crues, le soutien aux débits d'étiage. Egalement réservoirs de biodiversité et ressources fourragères appréciables pour le bétail en fin d'été notamment, elles font pourtant partie des espaces les plus menacés d'Europe. Pour favoriser leur préservation, le SMPNR, soutenu par l'Europe et l'Agence de l'eau, réalise un inventaire qui sera porté à connaissance des aménageurs et des gestionnaires d'espace. Des conventions de gestion de ces zones humides pourront être passées avec les exploitants et propriétaires.

Le PNR a été dernièrement désigné maître d'ouvrage et opérateur des sites Natura 2000 des grottes à chauve-souris de Montseron, Cazavet, Massat et Tourtouse.



■ Prairies fleuries

Valoriser les prairies permanentes riches en espèces ? C'est un enjeu fort pour le SMPNR qui, avec la Chambre d'agriculture, a mené une série de diagnostics agricoles et botaniques dans 6 exploitations du Parc pour définir les pratiques les plus favorables à la biodiversité. Dès 2011, un concours « prairies fleuries » pourrait être mis en place pour faire reconnaître les participants qui répondent le mieux aux enjeux liés à la production fourragère, au maintien de la biodiversité, au potentiel mellifère et à la qualité paysagère de leurs prairies.



■ Les messicoles : des moissons de couleurs !

Ces espèces compagnes des cultures (bleuets, coquelicots, adonis...) aujourd'hui en net recul, peuvent être pourtant de précieux auxiliaires de ces cultures. C'est une des raisons pour laquelle le SMPNR participe au programme « plantes messicoles » porté par le Conservatoire botanique, qui vise à en favoriser la préservation.



■ Vers un éco-golf

Le golf de l'Ariège est composé pour un tiers de sa superficie d'espaces naturels encore préservés. A la demande du golf-club de l'Ariège, le SMPNR l'accompagne pour mettre en place une démarche environnementale tant sur la préservation de la biodiversité (à travers notamment la diminution des produits phytosanitaires) que sur la diminution de la facture énergétique.



■ Les éco-écoles du PNR et la biodiversité

En 2010, les trois écoles de Bousсенac, Lescure et Soulan ont chacune abordé la thématique de la biodiversité, en l'adaptant à leur contexte local. Jardins, oiseaux, insectes, plantes ordinaires ou emblématiques, les sujets et les occasions ne manquent pas pour mettre en œuvre de nombreuses actions. A Lescure, c'est la voie verte qui a été notamment support de travail et de réflexion, avec la réalisation de panneaux invitant à la découverte des essences végétales présentes. L'école de Bousсенac a, entre autre, réalisé une fresque sur la biodiversité locale et les espèces emblématiques. Enfin les écoliers de Soulan ont été à la rencontre des écoliers d'Aragon, pour échanger sur la biodiversité pyrénéenne.

■ Connaître et faire connaître la forêt royale de Ste-Croix Volvestre

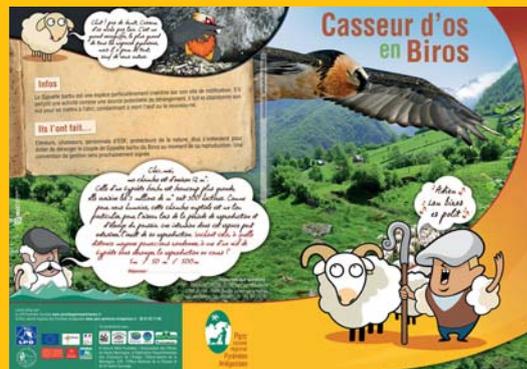
Plusieurs études sont menées dans cette sapinière d'exception, qui s'appuient sur l'incroyable diversité des espèces présentes. En effet, 832 espèces de champignons y sont recensées à ce jour, de toutes les formes et de toutes les couleurs ! L'évolution de ces populations sera utilisée comme bio-indicateur de l'état de la forêt par le SMPNR, l'ONF et l'Université Paul Sabatier de Toulouse qui testent une nouvelle forme de suivi de l'écosystème forestier.

Par ailleurs, pour tenter de comprendre les origines de la sapinière et cerner sa spécificité, une étude génétique a démarré cette année sous la maîtrise d'ouvrage du SMPNR avec sept partenaires techniques (ONF, CRPF, IDF, laboratoire GEODE, Conservatoire botanique, INRA, Conservatoire génétique des arbres forestiers). Pour faire partager ces connaissances au plus grand nombre, dès cet été, un sentier de découverte mis en place par l'ONF et le SMPNR sera accessible au grand public pour découvrir les richesses et les mystères de la forêt royale à l'aide d'un livret richement illustré (renseignements auprès de l'Office de tourisme de Ste-Croix Volvestre).

Plus d'infos sur le site internet du Parc, rubrique Bibliothèque de documents/Biodiversité/Milieux naturels/Forêt.

■ Découvrez le livret « Casseur d'os en Biros »

Le Biros accueille depuis quelques années un couple de Gypaètes barbus. Sensible au dérangement, ce grand rapace, le plus menacé d'Europe, fait l'objet d'une démarche entre les différents acteurs de la montagne afin de favoriser sa reproduction. La LPO pour le réseau Education Pyrénées Vivantes, le SMPNR, l'association Transhumances en Biros, l'office de tourisme du Biros et la commune de Sentein, ont conçu ensemble un livret d'information ludique, gratuit et disponible sur demande, pour montrer comment le Casseur d'os peut cohabiter avec les autres usagers de la montagne.



Au travers de nos plantations...

Nous sommes tous acteurs de la biodiversité, au travers de nos gestes au quotidien. Aux haies homogènes classiques de Thuja et de Laurières taillées « au carré », préférons les haies libres à essences multiples. Nous participons ainsi au maintien de la biodiversité et à la beauté de nos paysages ruraux. Le temps passé à leur entretien est réduit, et ces haies sont également moins sensibles aux attaques parasitaires. Bref, elles ont tout pour plaire !

Pour connaître quelques essences conseillées par le CAUE dans le PNR, consultez le site Internet du Parc en rubrique bibliothèque de documents/biodiversité/flore. Attention : certaines essences invasives provoquent des désordres écologiques en se ressemant spontanément dans le milieu naturel. Aussi, il est fortement déconseillé de planter des Ailanthos, des Renouées du Japon, des arbres à papillons (ou Buddleia), des Impatiens de l'Himalaya ou encore des Robiniers faux-Acacia.

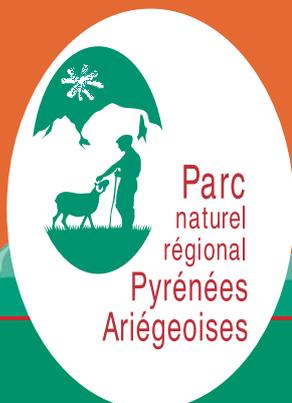
Les murettes de pierres sèches constituent également de bons abris pour la faune et la flore et de jolis éléments du paysage, témoignant des activités passées. Tâchons de les conserver ! Pensez également que dans certains cas, l'absence totale de clôture est mieux que tout ...



Gravissez des montagnes avec les « Rendez-vous des cimes 2010 »

Conteurs, experts, passionnés vous donnent rendez-vous dans les refuges pour vous parler de l'environnement exceptionnel des Pyrénées Ariégeoises.

Dans le PNR, le 11 août au refuge des Estagnous, le Gypaète barbu vous dévoile ses secrets (tel. 0561967622). Le 18 août, vous découvrirez l'eau en montagne, dans tous ses états, au refuge de l'Etang Fourcat (0561654315). Enfin le 25 août, au refuge de l'Etang d'Araing vous pourrez vous laisser emporter par la migration de milliers d'oiseaux (0561967373). Réservations dans les refuges aux numéros indiqués. Un partenariat SMPNR - LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes - Agence Départementale de Tourisme - AGREPY (gardiens de refuges).



Le banc d'essai tracteur, pour émettre moins de CO2 et réduire sa facture énergétique

1 350 litres de gasoil, soit 1 013 € (au prix du fioul de mai 2010) et de 4,75 tonnes d'équivalent CO2 par an, ce sont les économies réalisables en adoptant une conduite économe et en effectuant quelques réglages sur le moteur d'un tracteur.

Fin mars dernier, deux journées de formation « conduite économe des tracteurs » ont été organisées par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec la Fédération des CUMA de l'Ariège et Syndicat mixte du PNR. Les bancs d'essai moteur, qui permettent de mesurer les caractéristiques de fonctionnement du moteur en fonction du régime et d'en détecter les défauts, ont été suivis d'une formation en salle sur la conduite économe.



Un marché de plein vent cet été à Cadarcet

La municipalité de Cadarcet organise un marché hebdomadaire, le dimanche matin, et pour toute la période estivale. Elle est soutenue dans cette démarche par le Syndicat mixte du PNR. Vous êtes consommateurs, producteurs, artisans ou commerçants et intéressés ? Contactez la mairie de Cadarcet au 06 76 87 32 36.

Participez à l'enquête « Cantines de Terroir » dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises

Le projet « Cantine de Terroir » vise à favoriser l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration hors domicile (CLAE, crèches, écoles, maisons de retraites, structures d'insertion...), au bénéfice de l'économie locale, et à permettre aux habitants de consommer des produits locaux et de qualité dans les collectivités du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Mené par le SM PNR et la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, en association notamment avec le Conseil Général de l'Ariège, le projet s'inspire de l'expérience en cours sur le Pays Portes d'Ariège Pyrénées, en étant adapté aux caractéristiques des communes du PNR.

Vous pouvez participer en nous retournant le questionnaire (à faire remplir par le cuisinier/intendant des structures concernées) qui a été dernièrement diffusé auprès des communes.

Renseignements : Julien VIAUD, 05 61 02 71 69, j.viaud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

